

A. RAEDECKER (COORD.) – C. PASSARD (COORD.)  
F. AÏT SAÏD – J. CONGIU – V. COUTURE – S. FLEURY-MOLHO  
F. MILLET – E. PETINIAUD – PH. WATRELOT

# LA SOCIOLOGIE AU CAPES

DE SCIENCES ÉCONOMIQUES  
ET SOCIALES

CAPES/AGRÉGATION  
SCIENCES ÉCONOMIQUES  
ET SOCIALES

DUNOD

Concept de couverture : Hokus Pokus Créations

Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique

s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2016

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff Cedex

[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

ISBN 978-2-10-071563-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Les auteurs

**Alexandra Raedecker**, PRAG de SES à l'Université de Nanterre. Responsable du Master MEEF PLC SES de l'Université Paris Nanterre. Coordinatrice. A rédigé les conseils méthodologiques et le chapitre 6. Est co-auteur des chapitres B et I.

**Cédric Passard**, agrégé de SES, Maître de conférences en science politique à Sciences Po Lille. Co-responsable de la préparation à l'Agrégation de SES de Sciences Po Lille. Coordinateur. A rédigé les chapitres 1, 7, 10 et 11.

**Fatima Aït Saïd**, professeure agrégée de SES en CPGE au Lycée Potiers d'Orléans. Chargée d'enseignement à Sciences Po Paris. A rédigé les chapitres 2, 3, 12 et 14.

**Julien Congiu**, professeur agrégé de SES au Lycée Jessé de Forest à Avesnes-sur-Helpe. Chargé d'enseignement en préparation à l'Agrégation de SES à Sciences Po Lille. A rédigé les chapitres 8 et 9.

**Véronique Couture**, professeure agrégée de SES au Lycée Jacques Prévert à Taverny. Chargée d'enseignement dans le master MEEF PLC SES de l'Université Paris Nanterre. A rédigé le chapitre J.

**Sarah Fleury-Molho**, professeure agrégée de SES en CPGE au Lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur des Fossés. Chargée d'enseignement dans le master MEEF PLC SES de l'Université Paris Nanterre. A rédigé les chapitres 4, 5 et 13.

**Fabrice Millet**, professeur certifié de SES au Lycée Einstein à Sainte Geneviève des Bois. Chargé d'enseignement dans le master MEEF PLC SES de l'Université Paris Nanterre. A rédigé les chapitres D, G et H.


**Estelle Petiniaud**, professeure agrégée de SES au Lycée Jules Verne à Cergy. Chargée d'enseignement dans le Master MEEF PLC SES de l'Université Paris Nanterre. A rédigé le chapitre A.

**Philippe Watrelot**, professeur agrégé de SES au Lycée Corot à Savigny. Formateur à l'ESPE de Paris et ancien président du CRAP – *Cahiers pédagogiques*. A rédigé les chapitres B, C, E, F et I.


# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	1
<b>Conseils méthodologiques</b>	3
Section 1 En quoi consiste le CAPES de SES ?	3
Section 2 Les épreuves écrites	5
Section 3 Les épreuves orales	10


## Partie 1 La démarche du sociologue

<b>1 Histoire et épistémologie de la pensée sociologique</b>	16
Section 1 Aux sources de la sociologie	17
Section 2 L'institutionnalisation de la sociologie	22
Section 3 Les grands courants contemporains de la sociologie	28
 <i>Savoir-faire : Répondre à une question d'histoire et d'épistémologie de la sociologie : un exemple de corrigé</i>	39
<b>A La sociologie en pratique</b>	43
Section 1 Comment présenter la démarche du sociologue ?	45
Section 2 Mettre en activité les élèves à travers une enquête sociologique	51

## Partie 2 Individus et culture

<b>2</b>	<b>La socialisation et la construction des identités sociales</b>	62
Section 1	La socialisation primaire façonne la personnalité de l'individu	63
Section 2	La socialisation secondaire : entre ruptures et continuités	69
<b>3</b>	<b>Consommation et pratiques culturelles</b>	74
Section 1	Consommation et pratiques culturelles sont socialement différenciées	75
Section 2	Les styles de vie, résultats de logiques sociales dynamiques	83
	<i>Savoir-faire : Analyser un sujet de dissertation</i>	88
<b>B</b>	<b>La pédagogie différenciée</b>	90
Section 1	Pourquoi pratiquer la pédagogie différenciée ?	90
Section 2	La mise en activité différenciée des élèves	96
<b>C</b>	<b>La mémorisation</b>	107
Section 1	Mémoriser et apprendre	107
Section 2	Mettre en activité pour favoriser la mémorisation	115


## Partie 3 Structure sociale, réseaux sociaux et mobilités

<b>4</b>	<b>Groupes sociaux et stratification sociale</b>	122
Section 1	Les grandes théories de la stratification sociale	124
Section 2	Les catégories socioprofessionnelles	131
Section 3	Les dynamiques de la structure sociale dans les sociétés contemporaines	135
	<i>Savoir-faire : Introduire une dissertation</i>	148
<b>5</b>	<b>La mobilité sociale</b>	151
Section 1	La mesure de la mobilité sociale	152
Section 2	Les évolutions de la mobilité en France	156
Section 3	Les facteurs de la mobilité intergénérationnelle	160

<b>6</b>	<b>Les réseaux sociaux</b>	173
	Section 1 Un « nouveau concept, une vieille histoire »	174
	Section 2 Comment les réseaux sociaux fonctionnent-ils ?	179
<b>D</b>	<b>Mettre en activité les élèves sur les tables de mobilité sociale</b>	186
	Section 1 Lecture des tables de mobilité sociale	187
	Section 2 Mise en activité : « Les caractéristiques de la mobilité sociale en France à partir de la table de mobilité brute » et « De la table de mobilité brute aux tables d'origines et de destinées »	189


## **Partie 4**

### **Intégration, conflits, changement social**


<b>7</b>	<b>Contrôle social et déviance</b>	200
	Section 1 Le contrôle social	201
	Section 2 La déviance	208
	Section 3 Les chiffres de la délinquance	218
<b>8</b>	<b>Lien social et intégration</b>	222
	Section 1 Émile Durkheim et la solidarité	223
	Section 2 Des instances d'intégration en crise ?	228
<b>9</b>	<b>Conflictualité sociale</b>	239
	Section 1 Les conflits sociaux : pathologie de l'intégration ou facteur de cohésion ?	240
	Section 2 Le conflit : moteur du changement social ou source de résistance au changement ?	245
	Section 3 Les mutations des conflits et de leurs formes	248
	 <i>Savoir-faire : Structurer son développement et construire un plan</i>	254
<b>E</b>	<b>Utiliser les documents</b>	256
	Section 1 Le document en SES	257
	Section 2 Mettre en activité à partir de documents	261

<b>F</b>	<b>Préparer la dissertation du baccalauréat</b>	276
Section 1	L'épreuve de dissertation au baccalauréat	277
Section 2	Mettre en activité à partir du thème de la déviance	282

## Partie 5 Science politique

<b>10</b>	<b>L'ordre politique</b>	290
Section 1	L'ordre étatique	292
Section 2	Le système politique démocratique	304
	<i>Savoir-faire : L'argumentation sociologique</i>	313
<b>11</b>	<b>La participation politique</b>	315
Section 1	La participation politique conventionnelle	316
Section 2	Les formes non conventionnelles de participation politique	326
<b>G</b>	<b>Le travail « maison »</b>	331
Section 1	Le travail maison : pourquoi ? quand ? comment ?	331
Section 2	Mettre en activité à la maison	343
<b>H</b>	<b>La recherche documentaire</b>	353
Section 1	Comment procéder à la recherche documentaire ?	354
Section 2	Mettre en activité sur la recherche documentaire	357

## Partie 6 Regards croisés

<b>12</b>	<b>L'entreprise comme objet sociologique</b>	366
Section 1	Unité et diversité des entreprises	367
Section 2	L'entreprise comme forme d'action collective	370
Section 3	L'entreprise comme organisation et institution	373
	<i>Savoir-faire : Conclure une dissertation</i>	377
<b>13</b>	<b>Justice sociale et inégalités</b>	379
Section 1	Les fondements de la lutte contre les inégalités	381
Section 2	Les instruments actuels de lutte contre les inégalités	392

<b>14 La construction des politiques publiques</b>	403
Section 1 L'approche <i>top-down</i> des politiques publiques	404
Section 2 L'analyse des politiques publiques par leur mise en œuvre : l'approche <i>bottom-up</i>	406
Section 3 La construction de l'action publique : fruit de l'interaction entre divers acteurs	408
Section 4 Mise(s) en politique : entre conflit et coopération	412
<b>I Enseigner les regards croisés</b>	416
Section 1 Les regards croisés en SES	416
Section 2 Mettre en activité sur les regards croisés	420
<b>J L'appropriation : la synthèse de cours</b>	424
Section 1 Produire une synthèse	424
Section 2 Mettre en activité sur la synthèse de cours	430

## Partie 7 Sujets corrigés

<b>15 Sujets corrigés de composition</b>	436
Section 1 La démarche du sociologue	436
Section 2 individus et culture	439
Section 3 Structure sociale, réseaux sociaux et mobilités	441
Section 4 Intégration, conflits, changement social	442
Section 5 Science politique	444
Section 6 Regards croisés	446
<b>16 Sujets corrigés d'épreuve professionnelle</b>	448
Section 1 « Comment les réseaux sociaux fonctionnent-ils ? » (exploitation d'un dossier documentaire – capes externe 2016)	449
Section 2 Inégalités économiques et sociales (proposition de sujet d'épreuve d'entretien)	454
<b>Index</b>	463
<b>Index des auteurs et des courants sociologiques</b>	467



# Avant-propos

Ce livre fait partie d'une série de trois ouvrages préparant au concours du Capes de Sciences Économiques et Sociales ; celui-ci regroupe la sociologie, la science politique, ainsi que les regards croisés des programmes scolaires ; les deux autres livres, disponibles dans la même collection, portent sur les mathématiques et l'économie.

Ces ouvrages sont destinés aux candidats préparant le Capes ou l'Agrégation de Sciences Économiques et Sociales. Ils reposent sur le programme du Capes. Le programme de l'Agrégation de Sciences Économiques et Sociales est plus spécifique, organisé par thèmes. Toutefois, une bonne maîtrise des contenus fondamentaux présents dans ces livres est nécessaire pour réussir ce concours. En ce sens, ils constituent une aide solide à la préparation de l'Agrégation externe. Ils sont également une base pour les candidats à l'Agrégation interne. En effet, le concours du Capes externe présente désormais deux épreuves professionnelles proches de celle de l'Agrégation interne. Il peut enfin se révéler d'une grande utilité pour les enseignants de SES qui veulent actualiser leurs connaissances et travailler les compétences nécessaires à l'enseignement.

Pour réussir les concours, il ne s'agit pas seulement de connaître des théories et des références, mais il est aussi nécessaire de comprendre les démarches et les méthodes de chacune des sciences, pour analyser le monde contemporain. Les futurs professeurs (et les actuels) doivent maîtriser les concepts et mécanismes qu'ils devront mettre en œuvre dans le cadre de leur enseignement. On s'attend à ce qu'ils utilisent l'actualité économique et sociale pour sensibiliser les élèves, qu'ils analysent celle-ci grâce à une recherche empirique et théorique, qu'ils transmettent les fondamentaux d'une connaissance citoyenne et scientifique préparant à l'enseignement supérieur.

Aussi, cet ouvrage et celui d'économie permettent de présenter non seulement les connaissances en respectant les thèmes au programme et la progressivité des savoirs à transmettre, mais aussi les compétences nécessaires à l'enseignement de ces contenus.

Ils offrent à eux deux l'ensemble des compétences fondamentales utiles à la construction de séquences de cours.

La réussite au concours du Capes dépend en grande partie de la capacité à allier les connaissances savantes, didactiques et pédagogiques. Il est attendu du candidat une réflexion sur les savoirs à enseigner et sur la manière de le faire. C'est l'objectif principal de cet ouvrage que d'allier ces trois domaines dans les thèmes au programme.

### ■ **Organisation de l'ouvrage**

Ce livre est organisé par **thèmes** qui sont ceux des **programmes scolaires** de Seconde, de Première, de Terminale spécifique et de spécialité. L'ordre de présentation permet de rendre compte de la progressivité des savoirs à transmettre.

Chaque thème est organisé en chapitres : les **chapitres numérotés** présentent les savoirs savants fondamentaux du thème et définissent les notions à maîtriser (deuxième colonne des programmes scolaires), les **chapitres lettrés** développent des compétences nécessaires à l'enseignement des SES, illustrées par des mises en activité à destination des élèves ou à destination des futurs professeurs qui souhaitent s'entraîner à l'épreuve professionnelle.

Tout au long de l'ouvrage, nous exposons des **conseils méthodologiques** en reprenant précisément les savoir-faire qui apparaissent particulièrement discriminants et absolument essentiels à la réussite des épreuves du concours. On trouve ainsi, dans chaque thème, un **encadré « Savoir-faire »** qui présente une compétence spécifique des épreuves du concours et propose des activités ou indique les erreurs à ne pas commettre. De plus, chaque fin de chapitre numéroté propose des **sujets possibles de dissertation** et chacun des chapitres de l'ouvrage présente une **bibliographie** pour aller plus loin.

À la fin de l'ouvrage, enfin, sont regroupés des **exemples de sujets corrigés** sur chacune des épreuves, écrites et orales, du Capes.

### ■ **Utilisation de l'ouvrage**

L'utilisation de cet ouvrage est multiple. D'une part, il est complémentaire de celui d'économie. En effet, les contenus, mais aussi les compétences et savoir-faire abordés, sont différents. D'autre part, il est un outil dont la structure permet plusieurs lectures. Une lecture linéaire propose un aperçu de l'étendue des connaissances et compétences à maîtriser. Elle permet de comprendre la philosophie du concours du Capes. Une lecture par chapitres numérotés permet de travailler les fondamentaux disciplinaires et une lecture par chapitres lettrés permet de travailler la mise en œuvre d'un enseignement basé sur les fondamentaux. L'objectif est de présenter les compétences essentielles, tout en donnant des exemples d'application de celles-ci aux thèmes du programme.

Cet ouvrage est donc un compagnon de l'année de préparation au concours ; avant de suivre un Master 1 MEEF PLC SES, pendant et après ; il permet de guider l'étudiant dans ses apprentissages.

# Conseils méthodologiques

Réussir le concours du CAPES nécessite des connaissances. C'est cependant bien loin d'être une condition suffisante. Il faut également savoir organiser et utiliser les savoirs acquis pour répondre à une question posée et construire un cours. Cela requiert une bonne compréhension des méthodes de travail en amont et des épreuves du concours en aval. À cet égard, la lecture des rapports du jury (disponibles sur le site du ministère de l'Éducation nationale) est indispensable.

Cette méthodologie doit d'autant plus être maîtrisée qu'il faudra l'apprendre aux élèves une fois le concours réussi. Il s'agit donc autant de compétences à acquérir pour réussir le concours que de compétences à transmettre par la suite au cours de la carrière professionnelle.

## Section 1

### EN QUOI CONSISTE LE CAPES DE SES ?

#### **1 Les épreuves d'admissibilité**

---

Les épreuves écrites d'admissibilité comportent une composition à dominante économique ou sociologique (incluant la science politique ainsi que les regards croisés). Cette composition est constituée d'une dissertation et d'une question sur l'histoire de la pensée ou l'épistémologie de ces disciplines. Ces deux exercices ont lieu en une seule séquence de cinq heures, avec un coefficient 1 (la dissertation est notée sur 16 et l'épreuve d'histoire de la pensée ou d'épistémologie est notée sur 4). Le sujet porte officiellement sur le programme de SES du lycée.

La deuxième épreuve écrite consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire. Si l'épreuve précédente était à dominante économique, alors celle-ci sera à dominante

sociologique et inversement. Le dossier concerne une partie du programme appliqué au lycée. Il s'agit d'utiliser les ressources présentées par le dossier pour proposer une séquence pédagogique incluant les travaux donnés aux élèves et une évaluation. L'épreuve dure également cinq heures et est affectée d'un coefficient 1.

## **2 Les épreuves d'admission**

---

Les épreuves orales d'admission comportent deux épreuves.

La première est une épreuve dite de « mise en situation professionnelle ». Le candidat admissible doit traiter un sujet de sociologie (et/ou de science politique et/ou regards croisés) ou d'économie. Il s'agit de mobiliser toutes les connaissances acquises pour répondre de manière structurée à ce sujet durant trente minutes. Suivent trente minutes d'entretien avec le jury sur le sujet mais également des questions portant sur d'autres aspects du programme en sociologie et en économie. Enfin, des questions didactiques permettent de clore l'entretien de mise en situation professionnelle. La préparation dure trois heures.

La deuxième épreuve est une épreuve d'entretien à partir d'un dossier. Elle est composée de trois parties distinctes : le candidat doit d'abord proposer une séquence de cours qu'il élabore à partir du dossier qui lui est remis. L'exposé dure vingt minutes. Suivent vingt-cinq minutes durant lesquelles le candidat doit répondre aux questions des membres du jury sur la séquence proposée mais également sur le système éducatif, la manière dont le candidat envisage sa pratique professionnelle, etc. Restent enfin quinze minutes consacrées à la résolution d'un exercice de mathématiques. L'épreuve dure ainsi une heure et le candidat dispose de deux heures de préparation.

Ces deux épreuves sont d'importances égales (coefficient 2).

## **3 Premiers conseils**

---

Cette présentation succincte des épreuves permet de tirer quelques enseignements utiles à la réussite du concours.

D'une part, le concours valorise les compétences orales qui pèsent deux fois plus que les compétences écrites pour la réussite. Toutefois, les épreuves orales ne sont accessibles que si l'écrit est réussi. Ainsi, si les compétences écrites doivent être travaillées dès le début de la préparation, l'oral ne doit pas être négligé. Trop de candidats présentent des profils intéressants, de réelles capacités didactiques et pédagogiques, mais un manque évident de préparation à intervenir à l'oral. C'est pourtant bien la plus grande partie du travail d'enseignant qui a lieu à l'oral.

D'autre part, les sujets portent sur les programmes scolaires de lycée. Les candidats tendent parfois à penser que cela signifie que le sujet est inscrit dans le programme, mais on ne saurait que déconseiller aux candidats de penser le programme comme une liste exhaustive des sujets qui peuvent « tomber ». Le concours du CAPES vise à sélectionner de futurs enseignants ayant conscience de la difficulté didactique d'enseigner des

notions parfois « banales ». Ainsi, la délimitation des sujets au programme scolaire n'invite qu'à travailler les fondamentaux, sans déterminer pour autant les sujets.

Enfin, le nouveau concours invite à l'analyse documentaire, très présente à l'écrit et à l'oral. Chaque année, l'expérience montre que les candidats ont perdu l'habitude de considérer précisément le travail sur ceux-ci. L'analyse est souvent bien trop rapide, succincte et parfois superficielle. Des erreurs que font les élèves de lycée sont commises par les étudiants préparant le concours. Nous ne pouvons donc qu'insister sur l'importance de travailler régulièrement cette compétence.

## Section 2 LES ÉPREUVES ÉCRITES

### 1 La gestion de la dissertation et de la question d'histoire de la pensée ou d'épistémologie

La première épreuve écrite dure cinq heures. Comme elle est composée de deux exercices différents, il est nécessaire de bien gérer son temps. La composition nécessite quatre heures et la question d'histoire de la pensée ou d'épistémologie une heure. Pour la composition, il est conseillé de rédiger au moins huit pages, et la question d'histoire de la pensée et d'épistémologie devrait comporter au minimum deux pages. Il faut absolument apprendre à gérer le temps d'épreuve, car ne pas répondre à la question d'histoire de la pensée et d'épistémologie est un très mauvais signal à donner à un jury de concours recrutant de futurs enseignants capables d'organiser leur temps.

#### FOCUS

#### Répartition du temps de l'épreuve

La composition en 4 heures peut se répartir de la manière suivante :

1. Analyse du sujet : 30 min – Commencer par définir les termes du sujet. Poser ensuite les questions sous-jacentes qui peuvent être épistémologiques, de politiques publiques, d'actualité, etc. Les enjeux du sujet sont alors cernés et émergent de l'analyse. Déterminer un contexte spatio-temporel d'étude.
2. Recherche des arguments et construction du plan : 1 h 30 – À partir de la réflexion

sur le sujet, une problématique doit être choisie, le plan n'est qu'une réponse en plusieurs parties à celle-ci. Il se doit donc d'être progressif et adapté au sujet. Une fois défini le plan de réponse, les arguments référencés sont agencés dans les parties. L'argumentation articule théories, faits sociaux et mise en perspective historique. C'est cette articulation qui fait la qualité de la réponse proposée. Il faut de plus préparer la conclusion.



3. Rédaction : 1 h 45 – Une fois le plan construit, il faut reprendre le travail effectué pour vérifier sa cohérence d'ensemble, l'enchaînement des parties et que le plan et les arguments répondent à la problématique et au sujet. Les annonces de plan et transitions rédigées au brouillon permettent une meilleure fluidité rédactionnelle. Lors de la rédaction de la copie, il faut se concentrer sur l'écriture : lisible, fluide, l'expression doit être correcte et sans faute de langue. La copie doit être correctement présentée, avec des paragraphes (marqués par des alinéas), des sauts de lignes (entre les parties et les transitions), une ponctuation correcte.
4. Relecture : 15 min – Il ne s'agit pas d'un retour réflexif, c'est inutile : l'épreuve est terminée ! Trop souvent, les étudiants en profitent pour ajouter des incises ou ne relisent pas par peur de trouver leur travail « nul ». Bien entendu, 15 minutes sont trop courtes pour évaluer le travail, il s'agit uniquement de vérifier l'orthographe, la syntaxe, la grammaire, de corriger la langue et l'écriture.
5. Analyse du sujet : 5 min – Étape souvent oubliée, elle est pourtant le gage d'une bonne réponse. Elle permet de délimiter le sujet, de déterminer précisément les attendus de la question. Il faut s'attacher principalement à définir l'angle à traiter et à mettre de côté ce qui ne pourra, ne devra pas être abordé.
6. Élaboration du plan : 15 min – Après avoir précisément considéré le sujet, il est plus simple de mobiliser les arguments nécessaires. On définit alors un certain nombre de paragraphes (entre deux et quatre) qui seront autant d'éléments de réponse agencés progressivement. Il faut alors déterminer les références mobilisées pour chaque paragraphe.
7. Rédaction et relecture : 40 min.

### 1.1 La dissertation

La dissertation doit être une réponse claire, structurée et nuancée au sujet. Cela implique un plan, qui doit comporter de manière impérative deux ou trois parties, chacune découpée en deux ou trois sous-parties. Ce plan ne peut être apparent. Dès lors, il faut annoncer les parties (en fin d'introduction), annoncer toutes les sous-parties (en début de partie) et rédiger des transitions entre les parties.

Il faut également une introduction qui amorce le sujet, définit les termes du sujet, analyse le sujet (enjeux, contexte spatio-temporel, problématisation), propose une problématique et annonce le plan. Cette introduction ne peut pas faire moins d'une page. Au-delà de deux pages, elle prend trop d'importance et risque de noyer l'analyse du sujet. Cette partie de la dissertation est capitale, car c'est la première que lit le correcteur. À l'issue de sa lecture, il a déjà une idée de la qualité de la copie et éventuellement d'une fourchette de note. Mais le développement peut évidemment modifier cette impression générale. La conclusion est également importante, car c'est la dernière chose que lit le correcteur. Elle est constituée de deux éléments majeurs : une réponse à la problématique qui permet de reprendre les points principaux d'explication, et une ouverture qui permet de clore la copie sur un enjeu non traité et qui n'est pas un élément qui aurait pu (et donc dû) se trouver dans le développement.

Pour parvenir à ce résultat, il faut précisément suivre les étapes de réflexion suivantes :

- L'analyse du sujet doit permettre de déterminer les enjeux du sujet et donc la problématique choisie, grâce à une réflexion sémantique sur les termes du sujet. Il faut répondre à trois questions : que me demande-t-on ? sur quel domaine ? dans quel contexte ?
- Le ciblage du contenu permet de déterminer les références données, les indicateurs mobilisés. Il faut veiller à hiérarchiser ces contenus, à éliminer ceux qui sont secondaires et détailler les références importantes, en présentant la démarche de recherche de l'auteur pour montrer la capacité à adopter un « regard sociologique ».
- La structuration de la pensée : celle-ci part toujours de la problématique, les parties du plan sont des éléments de réponse au sujet. Il faut donc veiller à établir des affirmations progressives ou qui s'opposent de manière nuancée. Cela dépend du type de problématique et donc de plan. Dans tous les cas, ces affirmations sont les « titres » de parties. Elles définissent ce qu'il va falloir démontrer dans la partie grâce à des éléments d'explications et d'illustrations. On retrouve la structuration en AEIC (affirmer, expliquer, illustrer, conclure) à tous les niveaux de la dissertation : un paragraphe est un AEIC, une sous-partie permet de démontrer par deux ou trois paragraphes une affirmation. Une fois déterminés les éléments d'argumentation, il faut veiller à l'équilibre des parties.

## 1.2 La question d'histoire de la pensée ou d'épistémologie en économie

Cette partie de l'épreuve dure une heure. Il faut se limiter à ce temps pour ne pas « mordre » sur le temps imparti à la dissertation. Mais cela implique aussi de ne pas sous-estimer l'importance de l'exercice en cherchant à l'évacuer au plus vite pour consacrer plus de temps à la dissertation, le bâcler n'est pas la stratégie optimale...

Il faut articuler une réponse structurée *a minima*. En une heure, on ne peut construire un plan élaboré, et en deux ou trois pages, on ne peut construire une introduction complète, etc. Mais quelques lignes introductives, et une réponse structurée en deux ou trois grandes étapes sont nécessaires. Là encore, la réponse doit être nuancée, en s'appuyant sur des connaissances solides (donc des théories, des concepts, des auteurs).

Les compétences évaluées par cette épreuve sont notamment :

- la connaissance de la définition de la discipline et de ses démarches, des auteurs fondamentaux, des méthodes et questionnements de ceux-ci ;
- la capacité à actualiser ces connaissances, à mettre les théories historiques en regard de l'actualité, à proposer une épistémologie évolutive ;
- la capacité à structurer et synthétiser rapidement une réponse claire et précise sur des questions complexes.

Elle valide ainsi la capacité du candidat à enseigner les démarches des sciences économiques et sociales aux élèves.

## 2 La gestion de l'épreuve dite « professionnelle »

L'épreuve d'exploitation du dossier documentaire consiste à présenter une séquence pédagogique intégrant des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise la conception de dispositifs d'apprentissages, en s'appuyant sur une réflexion didactique et pédagogique.

### 2.1 La méthodologie de l'épreuve professionnelle

L'épreuve professionnelle n'est pour le moment pas définie formellement par le jury du concours qui laisse une certaine liberté aux candidats. Toutefois, le temps imparti pour traiter le dossier documentaire rend nécessaire une rigueur particulière dans la gestion de l'épreuve.

## FOCUS

### Répartition du temps de l'épreuve

Exercice moins normé que la dissertation, l'épreuve professionnelle est toutefois pratiquée dans les concours internes qui peuvent servir de point d'ancrage pour comprendre les attendus. La répartition du temps de cette épreuve est très personnelle. Les candidats doivent se l'approprier et s'exercer suffisamment avant le concours afin de définir pour eux-mêmes une répartition qui convient. Nous ne pouvons donc que proposer un temps indicatif.

1. Analyse du dossier : 50 min – Commencer par lire rapidement le dossier, de manière transversale. Déterminer la situation dans le programme, les notions et connaissances à transmettre, les prérequis généraux utiles et nécessaires au traitement du sujet. Ensuite, relire le dossier plus précisément pour analyser les documents. Préparer un tableau d'analyse qui présente au brouillon : l'information principale du document, l'information secondaire, la place dans le cours, l'utilisation qui peut en être faite avec les élèves.
2. Structuration de la séquence pédagogique : 40 min – À partir de la réflexion sur le sujet et les documents, le plan permet

d'expliciter pour les élèves la progression du cours, les titres doivent être suffisamment précis pour guider les apprentissages. L'intégration des documents dans le plan permet de vérifier la cohérence, l'équilibre des parties et la progressivité des compétences utilisées. Les activités et éléments de réponses attendus peuvent alors être préparés au brouillon.

3. Évaluations : 30 min – Une fois le plan construit et les documents placés, il faut reprendre le travail pour vérifier sa cohérence d'ensemble, l'enchaînement des parties : le plan et les documents doivent répondre à la problématique et au sujet. Il faut construire alors les évaluations qui doivent être précises en termes d'objectifs, de guidage, de corrigés.
4. Rédaction : 2 h 45 – La rédaction de la copie d'épreuve professionnelle est longue, il faut donc que le candidat comme pour la dissertation ait acquis une bonne habitude de travail puisqu'il est impossible de tout préparer au brouillon. Le guidage des activités et l'étayage sont faits directement sur la copie rendue.
5. Relecture : 15 min.



Les parties de l'épreuve professionnelle sont les suivantes :

- L'introduction pédagogique, qui permet de :
  - situer le thème au sein du programme et indiquer les indications complémentaires traitées. Il s'agit de préciser la progression pédagogique conçue par le candidat ;
  - définir les objectifs de savoir et savoir-faire de la séquence qui sera proposée ;
  - déterminer les prérequis sur lesquels s'appuie la séquence.
- Si l'introduction pédagogique est un incontournable de l'épreuve, sa forme n'est pas stabilisée. Certains étudiants présentent de longues listes d'objectifs et de prérequis sans grand intérêt, parfois non réutilisés par la suite. On y ressent l'obligation et non la réflexion. Or, il s'agit d'argumenter sur la manière dont le dossier est perçu et traité, ainsi que de montrer la cohérence que lui donne le candidat. On peut donc prévoir un paragraphe qui présente l'enchaînement progressif des savoirs et savoir-faire plutôt qu'une liste exhaustive.
- Le développement présente une séquence de cours constituée selon le dossier, d'une sensibilisation, d'un plan de cours apparent, d'activités proposées sur les documents du dossier, d'une ou plusieurs évaluations formatives et d'une évaluation sommative. L'ensemble des activités et évaluations proposées sont justifiées, leurs objectifs explicitement présentés et des éléments de corrections apportés. Des synthèses et transitions entre les parties permettent de montrer le fil rouge du cours proposé. Le développement présente un cours complet et évalué. On peut présenter pour chaque partie du plan : la modalité pédagogique de l'activité (travail individuel, en groupe, en binôme, etc.), la consigne de travail, le guidage proposé. Une synthèse permet de rendre compte des acquis en fin de partie. Les évaluations formatives sont proposées en cours de séquence, l'évaluation sommative en fin de cours permet de vérifier l'acquisition des apprentissages. Elle est corrigée.
- La conclusion (éventuelle) permet de rendre compte des acquis des élèves, de présenter éventuellement les prolongements de la leçon, et d'indiquer les contenus traités après cette séquence.

## 2.2 Les compétences attendues

Le candidat dispose, comme pour la dissertation, d'une certaine liberté dans le traitement du sujet. Comme il existe plusieurs plans possibles, il existe plusieurs séquences de cours possibles à partir d'un même dossier. Les présidents de jury insistent particulièrement sur trois fondamentaux :

- La cohérence d'ensemble : le candidat doit présenter une séquence de cours qui « se tient », qui présente un objectif précis, des activités qui y répondent et une évaluation qui permet de déterminer les acquisitions des élèves.
- L'argumentation : évidemment, elle ne prend pas la forme de celle de la dissertation. Il s'agit d'exposer et d'explicitier ses choix : dans l'introduction pédagogique, il faut expliciter le traitement fait du programme, la problématique choisie et le plan de

séquence ; dans le développement, il faut expliciter les choix d'activités et de dispositifs pédagogiques ; dans l'évaluation, il faut expliciter les savoir et savoir-faire évalués.

- La précision : le candidat doit présenter un travail rigoureux et correctement présenté. L'épreuve professionnelle en cinq heures présente un grand nombre de pages. Il est nécessaire pour guider la lecture du correcteur que le travail soit correctement présenté, avec une structure claire : alinéas, sauts de lignes, transitions, plan apparent, etc. De plus, le candidat doit faire preuve de son aptitude à la synthèse.

Certaines capacités sont indispensables à la réussite de cette épreuve :

- Capacité à exploiter rapidement et précisément un dossier documentaire : définir la question centrale de celui-ci, mettre en relation des documents, exploiter chacun des documents pour les agencer dans un cours (choix des parties conservées, des documents utilisés). Cette compétence nécessite implicitement une très bonne maîtrise des contenus disciplinaires.
- Capacités didactiques et pédagogiques : préparer des activités adaptées au niveau des élèves pour leur faire acquérir les savoirs. Ces activités doivent être diversifiées, présenter un niveau d'analyse qui permet de mettre les élèves en activité et une progressivité dans les questionnements. Il est donc nécessaire de maîtriser parfaitement les programmes scolaires.
- Capacité à structurer un cours : le plan doit être adapté au niveau de classe concerné, il doit présenter des parties équilibrées, les titres doivent être suffisamment précis pour que les élèves comprennent la progression et doivent correspondre aux indications complémentaires.

## Section 3

### LES ÉPREUVES ORALES

#### **1 Quelques conseils concernant les épreuves orales**

---

Les épreuves orales consistent à faire face à un jury. Évidemment, ses membres savent très bien que ce n'est pas un cours qui est proposé et que le candidat ne se présente pas face au jury de la même manière qu'un enseignant se présenterait devant une classe. Néanmoins, ils jugent des compétences, des qualités, nécessaires pour faire face aux élèves.

Il faut prendre en compte l'apparence. Il ne faut pas en faire trop, mais elle doit être soignée et marquer une forme de respect à l'égard des interlocuteurs.

Les épreuves orales sont particulièrement anxiogènes : le face à face avec le jury est stressant, le candidat doit donc contrôler ses émotions. C'est pourquoi l'entraînement régulier est très important.

## 2 L'épreuve de « mise en situation professionnelle »

L'épreuve de « mise en situation professionnelle » prend la même forme que les sujets de dissertation mais à l'oral. Il faut structurer l'exposé avec une introduction, un développement avec un plan organisé et une conclusion. L'exposé devant durer trente minutes maximum, on peut passer cinq minutes sur l'introduction, quelques minutes sur la conclusion, et une vingtaine sur le développement. Là encore, des parties et des sous-parties sont nécessaires et il convient de les annoncer.

Cette épreuve nécessite des connaissances et une méthode claire. Il s'agit de formuler une réponse structurée au sujet. La gestion du temps de cette épreuve est particulièrement importante. Le temps de préparation de l'épreuve est limité à trois heures. Il faut donc être attentif à ne pas gaspiller ce temps.

### FOCUS

#### L'utilisation du tableau ?

Utiliser le tableau est nécessaire. Cela permet de voir dans quelle mesure le candidat est capable d'utiliser cet outil incontournable de l'enseignant. L'utilisation doit être la plus rigoureuse possible. Il faut savoir composer avec l'espace, savoir où on écrit le plan, où on note les schémas, les graphiques, où on écrit les concepts, les noms d'auteurs, etc.

C'est la raison pour laquelle des entraînements aux oraux sont utiles pour apprendre les techniques minimales et éviter de se poser la question au moment de l'oral.

Il faut éviter d'effacer avec sa main ou sa manche, penser à écrire ni trop petit ni trop grand et effacer le tableau en quittant la salle.

Une fois le sujet donné, il faut définir les termes du sujet. Ensuite, il faut analyser le sujet pour construire une problématique et un plan (comme à l'écrit pour l'épreuve de la dissertation).

Il est illusoire de rédiger entièrement votre exposé. D'abord parce que c'est chronophage et puis parce que vous seriez tenté de lire simplement votre exposé devant les membres du jury. Or, ce n'est pas du tout ce qu'il attend. Lire l'exposé laisse entendre que vous ne maîtrisez pas ce que vous dites. Pour éviter la tentation, il est préférable de noter rapidement quelques éléments importants et de développer ces notes à l'oral.

Il faut maîtriser le temps pour éviter de terminer trop tôt ou que le jury ne coupe l'exposé. Là encore, un entraînement régulier permet d'anticiper le temps que l'on peut tenir avec ses notes. Il faut ensuite se référer régulièrement à la montre pour gérer le temps de l'épreuve. Hiérarchiser les notes est utile : en distinguant dans les dernières

minutes de la préparation ce qui est primordial de ce qui est secondaire, on peut laisser de côté les points annexes si on sent que le temps risque d'être dépassé.

### **3 L'épreuve d'« entretien à partir d'un dossier »**

---

Le candidat construit, à partir du dossier proposé qui est constitué essentiellement d'extraits de manuels scolaires (trois documents), un projet de séquence de cours. Le candidat devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier ses choix didactiques et pédagogiques. L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. L'épreuve comprend en outre un exercice de mathématiques appliquées aux sciences économiques et sociales portant sur un programme publié.

Cette épreuve dure une heure après deux heures de préparation : 20 minutes de présentation du dossier, 25 minutes d'entretien à partir du dossier et 15 minutes de mathématiques. Cette épreuve n'est pas centrée sur la seule maîtrise de savoirs savants mais aussi sur la capacité à préparer un cours et à l'enseigner. Bien évidemment les contenus sont évalués mais ce sont les contenus à diffuser aux élèves de lycée. Il faut donc être capable de situer le cours dans le programme officiel, maîtriser les problématiques précisées par les indications complémentaires et indiquer ce que l'élève a déjà abordé (prérequis). Ces compétences doivent permettre de choisir une stratégie de présentation du dossier documentaire.

#### **3.1 Quelques conseils sur la préparation**

Il faut lors de la préparation (deux heures) que le candidat arrive à définir une problématique, un plan, des contenus à partir de ses connaissances et du travail effectué sur le dossier documentaire. La préparation doit permettre d'avoir un fil conducteur sans que cela devienne un texte à lire. C'est plus de l'ordre d'un plan détaillé que d'un document rédigé.

#### **3.2 Présentation du dossier**

Au cours des vingt minutes de présentation du dossier, le candidat doit montrer des qualités requises pour être professeur :

- avoir un registre élevé de langue et une élocution fluide ;
- connaître les savoir-faire au programme ;
- maîtriser le temps d'intervention ;
- présenter simplement les mécanismes et les notions demandés dans les programmes ;
- se servir des outils disponibles (tableau, documents) ;

- capter son auditoire (éviter la lecture de brouillon ou les regards fuyants) ;
- être convaincu et convainquant.

Toutes ces qualités sont complémentaires et négliger l'une d'entre elles pénalisera le candidat. Finir la présentation en quinze minutes, ne pas se servir du tableau, ne pas connaître les savoirs et savoir-faire demandés au lycée, ne pas être audible, etc. sont autant de signaux négatifs envoyés au jury.

### 3.3 L'entretien

Il faut montrer son niveau de motivation en répondant clairement aux questions. Le jury n'est pas là pour mettre le candidat en difficulté, mais pour préciser des contenus, la logique de présentation d'une activité par exemple. Comme pour l'épreuve de mathématiques, l'approche est bienveillante mais ce qui est évalué, ce sont le niveau de compétence et la réactivité face à des situations parfois imprévues. Il ne faut pas négliger la connaissance du système éducatif et de s'informer sur les dispositifs récents (accompagnement personnalisé, conseil d'enseignement, enseignement d'exploration, etc.)

## Bibliographie

---

- Gilles Ferréol, *La dissertation sociologique*, Armand Colin, 2006.
- Marjorie Galy, Erwan Le Nader, Pascal Combemale (dir), *Les sciences économiques et sociales*, La Découverte, 2015.
- Alain Beitone, Christine Dollo, Estelle Hemdane, Jean-Renaud Lambert, *Les sciences économiques et sociales : enseignement et apprentissages*, De Boeck, 2013.
- Gérard Grosse, Elisabeth Chatel, Adeline Richet, *Professeurs de sciences économiques et sociales : un métier et un art*, Scérén-Hachette, 2002.

# Partie

# 1

**Histoire et épistémologie  
de la pensée sociologique**

Chapitre 1

**La sociologie en pratique**

Chapitre A

# La démarche du sociologue

## Chapitre

# 1

# Histoire et épistémologie de la pensée sociologique

---

## OBJECTIFS

- Identifier les spécificités de la sociologie et de sa démarche
- Repérer les grandes étapes de la pensée sociologique
- Connaître les principaux paradigmes sociologiques et leurs représentants
- Initier au raisonnement sociologique

---

## NOTIONS

- Fait social
- Action sociale
- Prénotion

---

## SOMMAIRE

**SECTION 1** Aux sources de la sociologie

**SECTION 2** L'institutionnalisation de la sociologie

**SECTION 3** Les grands courants contemporains de la sociologie

La paternité du terme de « sociologie » est généralement attribuée à Auguste Comte (1798-1857). Si ce dernier n'a pas grand-chose d'un sociologue au sens où on l'entend aujourd'hui, il pointe cependant la nécessité d'une science nouvelle dont la légitimité est encore loin d'être assurée. Tandis que les sciences de la nature et la littérature ont



eu très tôt leur place assurée à l'université, la sociologie ne devient une discipline universitaire autonome qu'à la fin du XIX<sup>e</sup>. Cette sociologie émergente a alors l'ambition de constituer une « troisième culture<sup>1</sup> » à côté de la culture scientifique et de la culture littéraire. Sa situation apparaît précaire, car elle est tiraillée d'un côté entre les sciences de la nature et mathématiques – qui jouissent d'un certain prestige du fait du caractère rationnel et désintéressé qu'on leur prête –, et les humanités et la littérature de l'autre – qui ont elles-mêmes parfois l'ambition de lire le social (Balzac, Zola, etc.).

Contrairement aux deux autres, cette « troisième culture » qui émerge à l'époque n'a ni modèle propre, ni tradition dont elle pourrait se prévaloir. Aussi, dès sa naissance, la question du statut de la sociologie et de ses méthodes s'est posée. L'objectif de constituer la sociologie comme une science est d'emblée confronté à d'importants débats épistémologiques, théoriques et méthodologiques autour de la spécificité de son objet et de sa démarche. Se mettent ainsi en place de grandes oppositions fondatrices qui se traduisent par la constitution de différents courants d'analyse.

## Section 1

# AUX SOURCES DE LA SOCIOLOGIE

## 1 La sociologie, fille de la modernité

L'essor de la réflexion sociologique apparaît comme le résultat d'une série de transformations décisives que connaît le XIX<sup>e</sup> siècle et qui avaient déjà ouvert la voie à quelques grands « précurseurs ». Cette période marque la naissance d'un « paradigme sociologique » qui repose moins sur un objet (social), une méthode ou des analyses communes que sur des interrogations, des questionnements similaires et sur une opposition à des disciplines ou à des conceptions de l'homme existantes.

### 1.1 La modernité comme inspiration et comme inquiétude

La sociologie exprime d'abord une forme de modernité intellectuelle. Elle est, en effet, fille des Lumières – au sens où elle hérite d'une représentation du monde où la Raison a remplacé Dieu comme source d'explication. Sous l'Ancien Régime, l'ordre social et politique était une sorte d'évidence, fondé par la croyance en des principes transcendants, religieux, en un droit divin. La religion servait de principe justificatif ultime. Or, la pensée des Lumières, le rationalisme, les révolutions politiques ont rompu cette évidence. La sociologie naît ainsi de ce que Max Weber appellera « un désenchantement du monde », ce qu'illustre bien la pensée d'Auguste Comte. Pour ce dernier,

<sup>1</sup> Wolf Lepenies, *Les trois cultures*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1985.

l'humanité serait entrée dans un âge de maturité : l'âge positif. Selon sa célèbre « loi des trois états<sup>1</sup> », l'esprit humain passerait par trois états successifs qui correspondent aussi bien aux étapes de développement des individus que des sociétés :

- Le premier état (phase d'enfance) est l'état théologique : l'esprit humain cherche des connaissances absolues, des causes premières à travers des explications magiques ou surnaturelles.
- Dans la deuxième étape (jeunesse), l'état théologique laisse place à l'état métaphysique : les agents surnaturels sont remplacés par des forces abstraites.
- Enfin, dans l'état positif, l'esprit humain renonce à chercher des causes premières : la connaissance se tourne vers les faits établis, ouvrant la possibilité d'une démarche scientifique dont le fondement est l'observation, l'expérimentation et l'établissement de lois.

Pour Comte, l'humanité aurait désormais accédé à ce troisième et dernier stade. Mais l'esprit positif ne progresse pas partout au même rythme et Comte élabore une classification des sciences en fonction du degré de positivité atteint. Au sommet se trouvent les mathématiques suivies par l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie et enfin la sociologie. Si la sociologie naissante n'a pas encore acquis, selon lui, le niveau d'une science positive, elle doit se perfectionner pour l'atteindre en prenant modèle sur les sciences de la nature. Il compare ainsi la sociologie à une « physique sociale ». Si la sociologie est la dernière des sciences (chronologiquement), elle doit, selon lui, couronner toutes les autres car elle lui apparaît comme la plus importante et la plus complexe. Avec Comte, et pour la première fois, la sociologie se voit donc attribuer un statut scientifique spécifique et supérieur aux autres sciences.

Si la sociologie incarne ainsi une forme de modernité, elle naît aussi en réaction à celle-ci. L'essor de la réflexion sociologique se constitue en effet autour de préoccupations essentiellement morales suscitées par l'effondrement de l'ordre social et politique traditionnel. Les bouleversements politiques, d'abord, ont sapé les fondements traditionnels de la cohésion sociale (comme la religion) et ont conduit au développement de valeurs individualistes qui semblent rendre cette cohésion sociale plus problématique. Le contexte économique et social est également profondément transformé par les révolutions industrielles. Les liens sociaux traditionnels s'affaiblissent. Au-delà de leurs divergences, les premiers sociologues ont en commun des interrogations semblables sur cette modernité et se préoccupent de savoir comment assurer la cohésion sociale dans ce contexte et reconstruire un ordre nouveau sur les vestiges de la société traditionnelle. De ce point de vue, les réponses apparaissent parfois très conservatrices. Robert Nisbet<sup>2</sup> a ainsi interprété la naissance de la sociologie comme une réaction de la tradition contre l'individualisme et le rationalisme des Lumières. En tout état de cause, l'opposition

---

<sup>1</sup> La loi des trois états est formulée par Comte dans plusieurs de ses ouvrages, notamment ses *Cours de philosophie positive* (1830-1842) et, de manière plus détaillée et nuancée (*i.e.* en intégrant des phases transitoires), dans *Discours sur l'esprit positif* (1844).

<sup>2</sup> Robert Nisbet, *La tradition sociologique* [1966], PUF, 1984.

communauté/société fait figure d'opposition centrale chez beaucoup des fondateurs de la sociologie (Ferdinand Tönnies, Émile Durkheim, Max Weber notamment).

## 1.2 La découverte du social<sup>1</sup>

La sociologie naît aussi de la découverte de la « question sociale ». Avec la révolution industrielle apparaissent en effet des classes laborieuses aux conditions de vie et de travail effroyables. Les premières grandes enquêtes empiriques sont menées à l'époque, le plus souvent, par des fonctionnaires, des prêtres ou des médecins (comme Louis-René Villermé). Elles s'inscrivent alors généralement dans des préoccupations moralistes ou hygiénistes : ces classes laborieuses sont en effet considérées comme le foyer de « maladies sociales » (alcoolisme, prostitution, délinquance, etc.) ou d'idées dangereuses (socialisme) dont il faut éviter la propagation. Dans une optique politique opposée, Friedrich Engels (1820-1895), l'ami de Marx, est lui-même l'auteur, en 1845, d'un tableau célèbre sur *La situation des classes laborieuses en Angleterre* où il dénonce violemment le sort des classes populaires.

Ces premières enquêtes sur le monde ouvrier – dont celle de Frédéric Le Play (1806-1882) sur *Les ouvriers européens* en 1855 – mêlent différentes techniques sur lesquelles la sociologie va s'appuyer : entretiens, observations diverses, monographies mais surtout recours aux statistiques. C'est l'époque en effet où on découvre les principaux outils statistiques (moyennes, écarts-types, probabilités, etc.). La France, par exemple, se dote d'un Bureau de la statistique générale en 1834. La statistique sociale se développe aussi avec des auteurs comme le mathématicien belge Adolphe Quételet<sup>2</sup> (1796-1874) ou l'Allemand Ernst Engel (1821-1896) qui mettent en évidence des régularités statistiques dont ils essaient de dégager de véritables lois du social.

Toutes ces enquêtes et ce développement de la statistique conduisent à modifier la perception du social. S'appuyant sur des enquêtes empiriques et le développement de statistiques, les sociologues refusent l'idée que des phénomènes tels que la misère, le crime, le suicide, etc. puissent être uniquement ou principalement attribués à des défauts individuels, inscrits dans l'hérédité ou la psychologie de l'individu, mais les relient à des causes économiques et sociales.

## 2 Les grands précurseurs de la sociologie

On peut évidemment retrouver dans la pensée de certains philosophes, dès l'Antiquité, des réflexions qui apparaissent *a posteriori* de nature sociologique. Mais, en ce qui concerne précisément les problématiques qui fondent la sociologie au XIX<sup>e</sup> siècle, outre Auguste Comte déjà cité, ce sont surtout Karl Marx et Alexis de Tocqueville qui

<sup>1</sup> Laurent Mucchielli, *La découverte du social*, La Découverte, 1998.

<sup>2</sup> Adolphe Quételet, *Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou Essai de physique sociale*, 1835.

font figure de référence pour celle-ci avant même qu'elle ne soit vraiment institutionnalisée.

## 2.1 Karl Marx (1818-1883) et le matérialisme historique

Marx n'est pas simplement un penseur, il est aussi un militant politique. « Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de différentes manières, ce qui compte c'est de le changer » affirme-t-il ainsi. Son œuvre, inclassable, est, en effet, tournée vers un projet de société : l'abolition du marché, de la propriété privée, de la monnaie et de l'État et la mise en place d'une société communiste. L'enjeu est, pour Marx, de fournir au mouvement socialiste naissant une analyse scientifique qui permette de lutter contre le capitalisme. Marx veut en effet construire une critique scientifique du capitalisme et non pas seulement une critique morale comme les socialistes utopiques avant lui.

Si la pensée de Marx ne se réduit pas à la sociologie, elle en relève du moins pour partie et a d'ailleurs exercé une profonde influence sur la discipline. Comme l'écrira le sociologue d'inspiration marxiste Henri Lefebvre (1901-1991), « Marx n'est pas un sociologue, mais il y a une sociologie dans le marxisme<sup>1</sup> ». En effet de nombreux sociologues se réclamant de Marx ont utilisé la méthode du « matérialisme dialectique » comme l'a fait Marx dans ses écrits économiques ou philosophiques.

Influencé par la pensée dialectique d'Hegel, Marx s'inscrit cependant contre les visions idéalistes de ce dernier. Dans *L'idéologie allemande* (rédigé en 1845-1846, mais publié de manière posthume), écrite avec son ami Friedrich Engels, puis dans *Misère de la philosophie* (1847), Marx expose ainsi sa propre conception philosophique. Selon lui, l'explication du développement historique des sociétés réside dans les rapports d'opposition que nouent les individus en fonction de leurs conditions matérielles d'existence (liées à leur place dans le processus de production) et non dans le rôle que peuvent jouer les consciences et les idées des êtres humains. En effet, pour Marx, « ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience<sup>2</sup> ». Ainsi, selon Marx, dans chaque mode de production, c'est l'infrastructure économique qui est à la base des institutions de la société et de l'ensemble de ses productions intellectuelles et mentales (sa « superstructure »). Le passage d'un mode de production à l'autre se fait sous la pression de l'infrastructure dans laquelle les rapports sociaux de production donnent naissance à une lutte des classes. C'est cette lutte des classes qui est, pour Marx, le moteur du changement social et historique. Comme il le résume dans *Le manifeste du parti communiste* (1848), « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes ». Toutefois, la mise en place du communisme qu'il souhaite (et prophétise) doit permettre, selon lui, l'avènement d'une société sans classes, et donc sans conflit, et signer ainsi la fin de l'histoire.

---

<sup>1</sup> Henri Lefebvre, *La sociologie de Marx*, PUF, 1966. Voir aussi Jean-Pierre Durand, *La sociologie de Marx*, La Découverte, 1995.

<sup>2</sup> Karl Marx, *Critique de l'économie politique*, 1859.

Si cette théorie, qualifiée de matérialisme historique, apparaît particulièrement déterministe et évolutionniste, Marx est souvent plus bien nuancé dans ses observations concrètes, comme le montre notamment son analyse des classes sociales (voir chapitre 4) qui représente un de ses principaux apports pour la sociologie.

## 2.2 Alexis de Tocqueville (1805-1859), le précurseur d'une sociologie non déterministe

Issu d'une famille de vieille noblesse normande, Tocqueville est, à la fois, un observateur et un acteur de son temps. Après des études de droit et des débuts dans la magistrature, Tocqueville mène, en effet, une carrière d'homme politique. Libéral et conservateur, il est partisan de la démocratie mais craint les excès ou les dérives que celle-ci peut générer. Ministre des Affaires étrangères sous la Seconde République, il se retire de la vie politique après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte en 1851 et se consacre alors à l'écriture.

Socialement et intellectuellement très éloigné de Comte et de Marx, Tocqueville se distingue nettement du déterminisme de la sociologie naissante. Alors que Comte et Marx soulignent les caractéristiques communes des sociétés industrielles, Tocqueville constate, au contraire, qu'à partir de bases semblables, ces dernières présentent une grande diversité de régimes politiques. Il entreprend ainsi, dans *De la démocratie en Amérique* (1835-1840), de comprendre la stabilité institutionnelle qui règne aux États-Unis et qui contraste avec la situation de la France à l'époque. Dans son autre grand ouvrage, *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856), il se demande pourquoi la France a connu la première une grande révolution violente, remettant en cause l'ordre social. Il insiste, de ce point de vue, sur la centralisation administrative, l'émiettement du corps politique et l'absence de liberté qui caractériseraient la société française et ne permettraient pas autre chose que la contestation radicale.

S'il peut être considéré comme un sociologue avant l'heure, c'est que Tocqueville met en évidence des tendances sociologiques lourdes qui caractérisent les sociétés modernes. Selon lui, la démocratie telle qu'il l'observe aux États-Unis n'est pas seulement un régime politique, mais se présente aussi comme un état social, caractérisé par un mouvement d'égalisation des conditions. En démocratie, l'égalité des droits et l'égalité (du moins théorique) des chances transforment les relations sociales : les individus se pensent comme égaux et refusent les privilèges. Ainsi l'égalisation des conditions conduit à une égalité de respect ou de dignité des individus. En dépit de l'inégalité persistante des conditions, il se crée, selon Tocqueville, une sorte d'égalité imaginaire qui modifie en profondeur les relations humaines, chacun voyant l'autre comme son semblable. Dès lors, toute inégalité tend à devenir insupportable, ce qui fait dire à Tocqueville que se développe une « passion pour l'égalité », où chacun a « le désir de ne voir personne dans une meilleure situation que soi-même. C'est pour cela que le désir de l'égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l'égalité est plus grande ».

Pour Tocqueville, la société démocratique se caractérise ainsi par une tension perpétuelle entre égalité et liberté. Les individus y seraient plus soucieux d'effacer les inégalités que de maintenir leurs libertés. Aussi l'individu risque-t-il de se replier dans sa sphère privée en abandonnant les affaires publiques à l'État pourvu que celui-ci soit protecteur ou bienveillant, même s'il est liberticide. L'individualisme – que Tocqueville définit comme « un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis ; de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même » – peut ainsi donner lieu à ce qu'il appelle un « despotisme démocratique ». Par ailleurs, dans une société où tous les individus sont égaux, il y a également, selon lui, un risque de « tyrannie de la majorité » qui menace les droits des minorités et peut conduire l'individu au conformisme. Tocqueville préconise cependant des solutions (décentralisation du pouvoir, séparation des pouvoirs, associations et presse indépendantes, développement de la morale civique, etc.) pour limiter ces effets pervers.

## Section 2

# L'INSTITUTIONNALISATION DE LA SOCIOLOGIE

Ce n'est qu'au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, que la sociologie connaît une institutionnalisation relative et devient une discipline autonome, mais, selon les pays, les directions suivies sont assez différentes.

## 1 Émile Durkheim (1858-1917) et la naissance de la sociologie en France

Philosophe de formation, Durkheim est considéré comme l'un des pères fondateurs de la sociologie. Il contribue à constituer la sociologie en France et à l'imposer comme discipline universitaire. Il fonde en 1898 une revue intitulée *L'année sociologique*. Il est notamment l'auteur *De la division du travail social* (1893), des *Règles de la méthode sociologique* (1895), du *Suicide* (1897) ou encore des *Formes élémentaires de la vie religieuse* (1912).

### 1.1 La problématique durkheimienne

La sociologie de Durkheim s'enracine dans un questionnement sur le lien social dans la société moderne. C'est cette problématique que Durkheim expose dans sa thèse *De la division du travail social*, où il s'efforce de répondre à la question de savoir comment une société est encore possible alors que l'individu devient de plus en plus autonome. Durkheim met en évidence l'importance prise par la division du travail dans les sociétés modernes, qui tend à assurer le rôle que tenait la conscience collective dans les sociétés traditionnelles (voir